

Programmes de services sociaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social 6.5

Subventions nationales au bien-être

6.5.1

Le programme de subventions nationales au bien-être a été créé en 1962 dans le but d'aider à développer et à consolider les services de bien-être social au Canada. En vertu de ce programme, des subventions sont versées aux services provinciaux et municipaux de bien-être, aux organismes privés de bien-être, aux organisations de citoyens et aux universités. Des bourses de perfectionnement sont également accordées aux personnes voulant acquérir une formation poussée en bien-être social. La diversité des dispositions du programme et les services consultatifs qu'il offre en font un instrument souple pour le développement des services de bien-être social et un moyen de promouvoir tout particulièrement l'activité expérimentale. La somme allouée pour l'année terminée le 31 mars 1978 était de \$4,468,000.

Un grand nombre de projets de démonstration, de recherche et de promotion sociale donnent droit à des subventions, de même que des projets de développement intéressant les travailleurs du bien-être. Des bourses sont offertes pour des études dans des universités canadiennes ou étrangères.

Les dépenses effectuées dans le cadre du programme de subventions nationales au bien-être pour l'année terminée le 31 mars 1977 se sont chiffrées à \$3,763,000. Un montant de \$2,017,000 a été consacré aux projets de démonstration; \$656,000 aux projets de recherche; \$409,000 à l'utilisation et au perfectionnement de la main-d'œuvre, y compris démonstration, révision des programmes d'études dans les écoles d'assistance sociale et bourses d'études; \$429,000 aux programmes généraux des organismes de bien-être à l'échelle du pays; et \$252,000 à des programmes spéciaux de bien-être, notamment à des programmes de bourses d'étude et de perfectionnement du personnel administrés par les provinces.

Programme Nouveaux Horizons

6.5.2

Le programme Nouveaux Horizons à l'intention des Canadiens retraités a été annoncé par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social en juillet 1972. En janvier 1975, le Cabinet recommandait que Nouveaux Horizons devienne un programme permanent et que les contributions annuelles sous forme de subventions soient relevées de \$4 millions, portant ainsi à \$14 millions le montant annuel total pour tous les coûts.

Le programme est destiné à alléger la solitude et le sentiment d'isolement de nombreuses personnes âgées en leur donnant l'occasion de participer plus activement à la vie de la communauté. Des subventions sont mises à la disposition de groupes de Canadiens retraités, composés généralement d'au moins 10 personnes, pour qu'ils puissent organiser et mettre en œuvre des projets grâce auxquels leurs talents et leurs aptitudes seront mis à profit et permettront d'améliorer leur situation, celle d'autres personnes âgées ou celle de la communauté. Les projets doivent être à but non lucratif. Nouveaux Horizons n'est pas un programme d'emploi, c'est-à-dire qu'aucun montant d'argent n'est prévu pour la rémunération des participants. Les fonds peuvent être versés sur une période ne dépassant pas 18 mois. Aucune limite n'est fixée pour ce qui est du montant de la subvention.

Les projets financés jusqu'à maintenant comprennent loisirs physiques, artisanat et passe-temps, programmes historiques, culturels et éducatifs, services sociaux, services d'information et centres d'activité. Au 7 décembre 1977, 8,443 projets avaient bénéficié de subventions d'une valeur totale de \$51 millions.

Planification familiale

6.5.3

La Division de la planification familiale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a été créée en janvier 1972 pour assurer l'application du programme fédéral de planification familiale. Elle a pour fonction de veiller, en collaboration avec les provinces et les territoires, à ce que des services de planification familiale soient disponibles et accessibles à tous les Canadiens intéressés, en renseignant ces derniers sur l'objet et les méthodes de la planification familiale, en encourageant la formation de